

Manuel aux entreprises pour identifier, prévenir et remédier au travail des enfants et le travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement du cacao

L'enjeu

Les entreprises actives dans le secteur du cacao sont inévitablement confrontées à des risques saliens de droits humains, notamment le travail des enfants et le travail forcé. Comprendre comment identifier, prévenir et remédier – de façon pratique – aux risques et incidences liés aux droits de l'homme est un vrai défi.

Les entreprises sont de plus en plus conscientes de de leur responsabilité dans les décisions qu'elles prennent – notamment au niveau de l'approvisionnement et de leurs relations fournisseurs – puisque celles-ci peuvent avoir un impact sur les humains, la société et la planète. Ce constat se traduit également par un nombre accru de législations sur la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme applicables aux entreprises. Bien qu'un nombre croissant de réglementations (dont la proposition de Directive européenne une gouvernance d'entreprise durable¹) imposent aux entreprises de mettre en place un processus de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme, plusieurs obstacles de mise en œuvre existent, en particulier dans des chaînes d'approvisionnement agricoles complexes et fragmentées.



© International Cocoa Initiative

De nombreuses entreprises sont conscientes de la nécessité de créer des systèmes et des services fiables visant à prévenir et à remédier de manière responsable et transparente aux incidences négatives sur les droits de l'homme (comme le travail des enfants et le travail forcé) au sein de la chaîne d'approvisionnement et des communautés productrices de cacao. Mais un accompagnement pratique est nécessaire pour que ces entreprises puissent mettre en place de tels systèmes et services.

On estime à 1,56 million le nombre d'enfants astreints au travail des enfants en Côte d'Ivoire et au Ghana. Des études montrent que la plupart des enfants qui travaillent dans des exploitations de cacao le font pour le compte de leur foyer ou de leur famille élargie.

– **International Cocoa Initiative**

Contribuer à gérer les risques liés aux droits de l'homme, surtout le travail des enfants et le travail forcé, dans le secteur du cacao

Qu'est-ce qui peut être fait pour aider les entreprises à multiplier et à accélérer leurs actions servant à promouvoir et à protéger les droits de l'homme au sein de leurs opérations et de leurs chaînes d'approvisionnement? Les entreprises actives dans le secteur du cacao peuvent bénéficier de recommandations pratiques et d'exemples concrets sur la

¹Pour plus d'informations, veuillez consulter [l'initiative sur la gouvernance d'entreprise durable](#) de la Commission européenne, et les [recommandations sur le devoir de diligence et responsabilité des entreprises](#) (mars 2021) du Parlement européen .

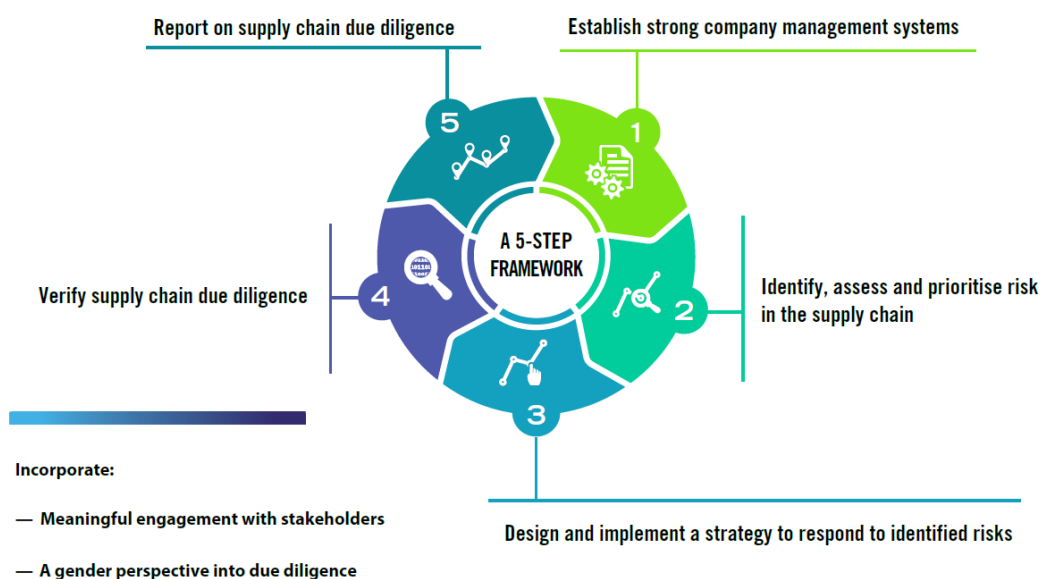
manière de mettre en œuvre la diligence raisonnable, tout en utilisant les ressources et les outils existants pour renforcer leur efficacité.

Afin d'aider les entreprises à matérialiser leurs engagements en actions de façon concrète, le [Centre de l'OCDE pour la conduite responsable des entreprises](#) et la Fondation International Cocoa Initiative (ICI) élaborent un manuel pratique destiné aux entreprises, peu importe leur taille et leur place dans la chaîne d'approvisionnement de cacao. Celui-ci aura pour but de les aider à identifier, prévenir et remédier aux risques et incidences négatives sur les droits de l'homme, notamment le travail des enfants et le travail forcé. Ce projet est co-financé par le [ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement](#) (BMZ).

Le manuel aura pour objectif de :

- Promouvoir une compréhension commune des risques et incidences négatives sur les droits de l'homme prévalant dans le secteur du cacao, avec une attention particulière sur le travail des enfants et le travail forcé ; et aider les entreprises à progressivement se conformer aux règlements sur la diligence raisonnable en matière des droits de l'homme ;
- Clarifier la manière dont les entreprises peuvent utiliser la diligence raisonnable de l'OCDE basée sur une approche de risque, pour gérer les risques liés aux droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement du cacao ;
- Mettre en évidence la manière dont les entreprises, en particulier celles en aval de la chaîne d'approvisionnement de cacao, peuvent appliquer la diligence raisonnable de l'OCDE pour remédier efficacement aux risques liés aux droits de l'homme ;
- Fournir des exemples sur les principaux aspects du devoir de diligence de l'OCDE basée sur une approche de risque. Par exemple, des bonnes pratiques sur la cartographie des risques dans la chaîne d'approvisionnement et les risques propres au secteur, des exemples de solutions de remédiation, ou encore des exemples de collaboration permettant de lutter contre le travail des enfants et le travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement et du secteur cacaoyer ;
- Là où cela s'avère pertinent, montrer comment différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement, en prenant en compte la taille de l'entreprise, le contexte des activités opérationnelles, les modèles économiques, et la position dans la chaîne d'approvisionnement, peuvent utiliser les bonnes pratiques et les outils de diligence raisonnable existants ;
- Lister les initiatives multipartites/industrielles ou politiques ainsi que leurs outils et approches.

Le cadre en cinq étapes pour l'exercice du devoir de diligence fondée sur les risques décrit dans le guide OCDE-FAO (2016).



Approche suggérée pour développer le manuel

Le manuel s'inspirera des recommandations faites dans les [Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales](#) (2011), le [Guide OCDE-FAO pour des filières agricoles responsables](#) (2016) et le [Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises](#) (2018). Il se concentrera sur la mise en œuvre efficace du devoir de diligence fondée sur les risques de l'OCDE.

Le cadre relatif à la diligence raisonnable de l'OCDE basée sur une approche risque présente une méthodologie étape par étape aux entreprises pour les aider à intégrer un processus de diligence raisonnable dans leurs opérations et leurs chaînes d'approvisionnement. Il recommande également des actions spécifiques pour réduire les risques. En déployant une diligence raisonnable basée sur les risques, les entreprises pourront de façon continue identifier, prévenir, évaluer, réduire et rendre compte de la manière dont elles remédient aux incidences négatives potentielles et réelles sur les droits de l'homme, tels que le travail des enfants et le travail forcé, dans leurs opérations et leurs relations commerciales.

Ce manuel s'inspirera également des bonnes pratiques en matière de diligence raisonnable actuellement en vigueur et identifiées par différentes initiatives internationales visant à créer des chaînes d'approvisionnement de cacao responsables.

Comment pouvez-vous participer ?

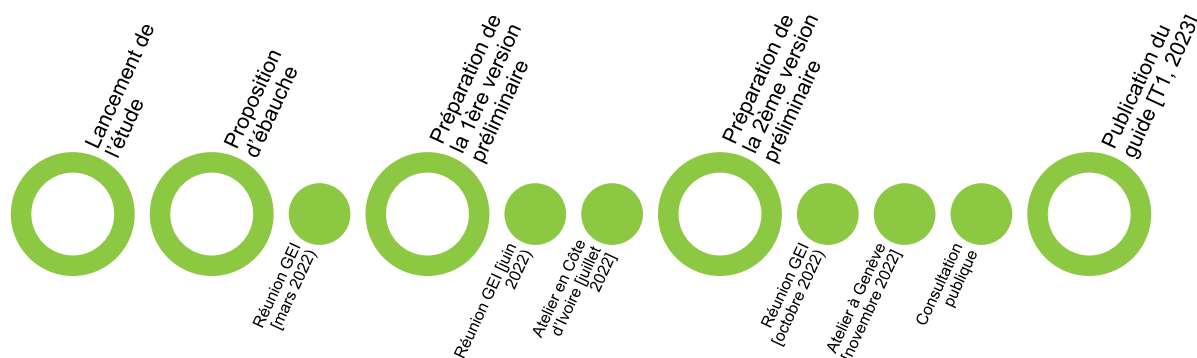
Un processus participatif est essentiel pour concevoir un manuel pratique. C'est pourquoi l'OCDE et ICI mettent en place un groupe multipartite informel d'experts (GEI) du travail des enfants et du travail forcé, de spécialistes du secteur du cacao issus d'organisations publiques et privées, et les entreprises à qui cet outil est destiné, y compris les petites et moyennes entreprises (PME), afin qu'ils participent à l'élaboration du manuel. Le GEI se réunira trois fois au cours de l'année 2022, dans le but d'orienter la rédaction du manuel. Deux ateliers auront lieu dans l'année, un à Abidjan (Côte d'Ivoire) et un à Genève (Suisse) afin de consulter de manière plus large et inclusive différentes parties prenantes. Une consultation publique en ligne sera également organisée en 2022 pour recueillir des commentaires écrits, récolter des retours et intégrer les suggestions au guide.

Pour toute demande de renseignement ou pour participer au GEI, veuillez contacter :

- **Rena Hinoshita**, Analyste des politiques, Responsable chaînes d'approvisionnement agricoles, Centre CRE de l'OCDE <rena.hinoshita@oecd.org>
- **Sarah Dekkiche**, Directrice des politiques et des partenariats, International Cocoa Initiative <s.dekkiche@cocoainitiative.org>

Chronologie indicative

L'élaboration du manuel commencera début 2022. Sa publication est prévue pour 2023.



Contact

Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE)

Centre de l'OCDE pour la conduite responsable des entreprises | rbc@oecd.org | <https://mneguidelines.oecd.org/>

Références clés

OCDE (2011) [Lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales](#)

OCDE/FAO, (2016) [Guide OCDE-FAO pour des filières agricoles responsables](#)

OECD(2018) [Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises](#)

Références suggérées

OCDE (2017) [Conseils pratiques aux entreprises pour identifier et lutter contre les pires formes de travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en minerais](#)